

Atelier sur « Centres d'appels : condition de travail et délocalisation »

La mondialisation a multiplié la quantité de marchandises et de services n'ayant plus de frontière. Les centres d'appels en font partie, après à peine 15 ans d'existence. Chaque langue a son continent de prédilection pour délocaliser, ce qui provoque des pertes d'emplois d'un côté et un afflux d'emplois important pour la jeunesse de l'autre.

Les multinationales ne tiennent compte ni de la culture ni de l'identité locales et reproduisent leurs schémas de management d'un pays à l'autre.

Il est nécessaire que les salariés s'organisent afin de répondre à des conditions de travail de plus en plus pénibles et à la menace de délocalisation qui existe dans chaque pays dès que les salaires augmentent.

Quelle est la réalité des conditions de travail ?

Comment réagir face à cette mondialisation ?

Quelles solidarités construire dans cette économie où un appel passe d'un continent à l'autre en quelques secondes ?

Sud PTT Solidaires (France)

CGT Sociétés d'études (France)

SLC-CGIL (Italie)

CNE-CSC (Belgique)

UGTT-PTT (Tunisie)

SYTS-CNTS (Senegal)

CSA (Sénégal)

OSIRIS (Sénégal)

Langue : Français / Anglais

Bibliographie

Forum Social Européen de Londres (2004)

<http://www.sudptt.org/IMG/pdf/3896.pdf>

Délocalisations et droits des salariés

In « Les télécommunications, entre bien public et marchandise » (2005) p143

http://www.eclm.fr/fileadmin/administration/pdf_livre/306.pdf

Forum social de Nairobi (2007)

www.sudptt.org/centresappels/IMG/pdf/CentresappelFSMNairobi.pdf